



## COMMISSION DEPARTEMENTAL des TERRAINS et INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Réunion (Restreinte) - N°1 du 31/08/2020

### **VITRYS SUR SEINE (94)**

#### **Stade PILLAUDIN – NNI 94 0810601**

#### ***RAPPEL : Suite demande de la C.D.T.I.S., PV du 06/03/2019***

La C.D.T.I.S. à ce jour n'a aucun retour à ce jour concernant sa requête.

La C.D.T.I.S. , demande que l'aire de jeu soit remise en état, afin de permettre aux joueurs d'évoluer dans les conditions de sécurité requise à la pratique du football

Aux vues de la dangerosité de l'aire de jeu du stade Pillaudin, la CDTIS indique ***que toutes les compétitions officielles de football ne peuvent avoir lieu sur les installations du stade Pillaudin, tant que les travaux de remise en état de l'aire de jeu ne soient réalisés.***

La C.D.T.I.S. demande qu'un retour lui soit fait afin d'effectuer une visite de contrôle et permettre la reprise des compétitions.

### **VILLE DE LIMEIL BREVANNES (94)**

#### **STADE PAUL VAILLANT COUTURIER – NNI 94 044011**

Transmission du dossier à la C.R.T.I.S. suite à la visite des installations par M. CARRETO de la C.D.T.I.S. du District du VAL DE MARNE en date du 17 juillet 2020.